

MERICOURT

actualités



AVRIL 2011

Budget Communal 2011, Taux d'imposition :

Nous avons osé 0%

Cel des taux d'imposition, prix bloqués pour les tarifs de cantine, de loisirs et de séjours de vacances, les élus méricourtois ont fait tout leur possible. Tout en poursuivant un effort d'investissement important de quatre millions cinq cent quatre vingt trois mille euros, l'équipe municipale a pris en compte les difficultés des méricourtois frappés de plein fouet par les augmentations en tous genres qui accablent leur budget personnel : carburant, gaz, électricité, alimentation...





Dépenses d'investissement 2011 : 4 583 400 € (+ 4% sur dépenses réelles 2010)

Travaux	3 398 400 €
Etudes	30 000 €
Acquisitions de terrains et immeubles divers	17 900 €
Modernisation du matériel	283 950 €
Construction de bâtiments et gros entretien	2 080 500 €
Construction, amélioration et entretien de voiries et réseaux	649 050 €
Ecoquartier	337 000 €
Remboursement Capital des Emprunts et Opérations d'ordre	1 185 000 €



Le budget de la commune subit pourtant lui aussi ces mêmes hausses. L'exercice n'a donc pas été facile. D'autant que les dotations de l'Etat ne sont guère au rendez-vous! Leur augmentation est loin d'être au même niveau que l'accroissement des besoins de la population, en termes de service rendus et de tarifs pratiqués. Elus et services communaux ont travaillé d'arrache pied pour élarger les dépenses moins urgentes.

«Cette année, nous avons réussi à ne pas augmenter les impôts. Nous ne voulions pas aller chercher chez les méricourtois, déjà

frappés par les conséquences de la politique gouvernementale de Sarkozy, des marges budgétaires que nous ne trouvons pas du côté de l'Etat» se félicite Bernard Baude. **«Mais, précise-t-il, nous ne sommes pas certains de pouvoir geler les taux et les tarifs tous les ans, compte tenu des hausses continues qui frappent aussi bien le budget communal que celui des méricourtois»**

Comment mieux dire que les méricourtois et leur commune sont bien dans le même camp : celui des victimes du libéralisme.

Vote du Budget 2011 :

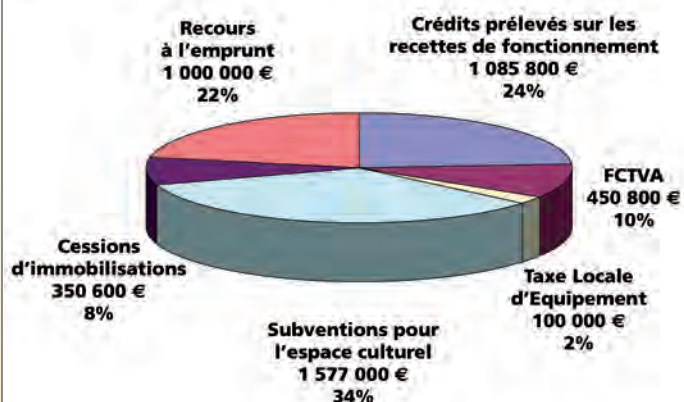
- 27 voix «Pour» du groupe de l'Union de la Gauche
- 5 «Abstentions» du groupe Divers Droite

Les subventions des associations ont été maintenues.

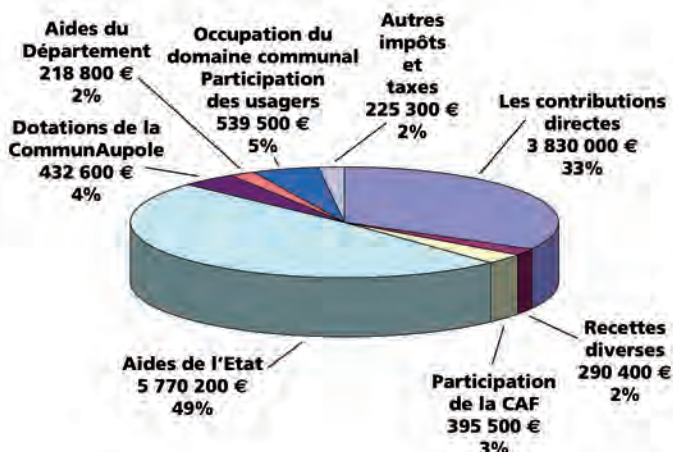
VOTE DES SUBVENTIONS

- 27 voix «Pour» du groupe de l'Union de la Gauche
- 5 «Abstentions» du groupe Divers Droite

Répartition par grandes catégories des recettes d'investissement



Répartition des recettes de Fonctionnement





Paralyser les collectivités ? Le mot n'est-il pas un peu fort ?

«Non, les communes, départements et régions ont de moins en moins de marges d'action.

Les dotations d'Etat diminuent. Leur progression (pour celles versées au titre de la péréquation) n'est pas suffisante pour pallier les difficultés sociales croissantes de la population. Côté fiscalité et tarifications des services, les marges sont plus que minces du fait des difficultés sociales qui s'aggravent. Les exonérations de taxe d'habitation ont disparu pour nombre de nos concitoyens du fait de mesures gouvernementales.

Côté recettes, il y a moins de subventions versées par les autres collectivités territoriales

Les partenaires financiers de la commune (département, région, agglomération) connaissent eux aussi le même étranglement. Les subventions se raréfient, et se raréfieront dans l'avenir. Les conséquences sont graves pour l'emploi : pour la première fois en 2010, l'investissement des collectivités locales a fléchi de 2,5%.

Où est le lien entre démocratie locale et moyens financiers ?

«Il est direct. Car la démocratie a besoin de moyens matériels pour agir. Observons ensemble que les moyens matériels d'une démocratie authentique sont de moins en moins au rendez vous. C'est bien un projet pour toute notre société qui habite cette pénurie, et non une surdité gouvernementale ou une propension à l'erreur.»

Que deviendront les communes ?

«C'est une situation qui favorise le dessaisissement communal. Votée le 16 décembre dernier et faisant déjà l'objet d'un intensif travail des services de l'Etat, la réforme territoriale ordonne de nouveaux schémas d'intercommunalités. Il faudrait regrouper, étendre les territoires, mais donc ce faisant éloigner les lieux de décision du citoyen.

Ce budget 2011 comporte donc des aspects financiers de gestion et d'anticipation, mais doit ouvrir aussi un débat sur les impacts démocratiques des réformes en cours. Ici plus qu'ailleurs, les citoyens ont une place à prendre aux côtés de leurs élus pour construire une autre politique en direction des collectivités territoriales, mais surtout plus respectueuse de l'Homme et de ses besoins.»

LES GRANDS CHANTIERS 2011

Gros entretien et constructions de bâtiments	2 080 500 €
Espace culturel	1 824 300 €
Menuiseries, Economies d'énergie Ecole Kergomard	30 000 €
Menuiseries, Economies d'énergie et toitures Ecole Mermoz	60 000 €
Pose menuiseries Ecole Neveu	35 000 €
Hôtel de Ville	67 200 €
Aménagements Services Techniques	36 000 €
Mise en conformité sécurité bâtiments communaux	4 000 €
Divers travaux d'amélioration des locaux communaux	5 000 €
Travaux Télé Gohelle	19 000 €

impôts, taux et bases

On aimerait écrire que la décision des élus méricourtois se traduirait par «zéro augmentation des impôts locaux», mais plusieurs autres acteurs que la commune interviennent dans votre feuille d'impôts.

Deux choses à retenir : Le montant de vos impôts locaux est le résultat d'une multiplication entre le taux (Voté) et la base, qui dépend quant à elle de la valeur de votre logement (éléments de confort, localisation, aspect extérieur...) cette valeur est actualisée chaque année par l'Etat. Deux pour cent cette année. L'augmentation mécanique des impôts sera donc de deux pour cent, même si le conseil municipal a choisi quant à lui de ne pas augmenter les taux.

D'autre part, le montant que vous payez n'est pas attribué à la seule commune de Méricourt : il est réparti entre le département et la Communauté de Communes Lens Liévin via la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. (Les délégués de Méricourt à la Communauté de Communes ont voté contre sa création !). Le département, durement frappé lui aussi par la politique gouvernementale, n'a pas pu faire moins que 2.8% (l'Etat doit près de 1 milliard d'euro à notre département !) la variation du montant payé dépend donc aussi des décisions des autres collectivités. Toutes victimes de la même politique nationale.

L'argent public : 100% utile (Tarifs 2010)

	Prix de revient réel	Participation Argent public	Votre participation
Repas à la cantine de votre enfant	7,00 €	4,15 € (Ville)	2,85 €
Une heure en accueil de loisirs sans hébergement de votre enfant	4,71 €	4,09 € (Ville+CAF)	0,62 €
Le séjour en centre de vacances de votre enfant	605,00 €	485,00 € (Ville+CAF)	120,00 €
Voyage des Aînés 2010	41,67 €	16,67 € (Ville)	25,00 €

MÉRICOURT ACTUALITÉS N°44 Avril 2011

Directeur de la Publication : Bernard BAUDE, Maire
Rédaction, Photographies et Conception graphique :
Service Communication - Ville de Méricourt



Organisé par la **Ville de Méricourt**

15^{ème} Concours des Façades, Jardins et Quartiers Fleuris 2011

Règlement

- 1) Ce concours est un complément à l'opération d'amélioration de l'environnement et du cadre de vie menée par la Commune. Tout balcon, parterre, façade et jardin fleuri doit être visible de la rue.
- 2) Les concurrents seront répartis en 3 catégories :
 - Catégorie 1 : Immeubles sans jardin, appartements
 - Catégorie 2 : Maisons à usage d'habitation dotées d'un jardin
 - Catégorie 3 : Commerces et entreprises
- 3) Les coupons d'inscription sont à déposer ou à envoyer en Mairie jusqu'au 03 Juin 2011 inclus.
- 4) Ce concours est doté de nombreux lots.
- 5) Les 15 premiers pourront, s'ils le désirent, participer au Concours Départemental. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser en Mairie auprès de Mme Maryse Blaise, Adjointe au Maire déléguée à l'Aménagement et à la Prévention.
- 6) La Ville de Méricourt participera pour la 10^{ème} année consécutive au Concours des Villes Fleuries.

Thème :

"La Musique"

**Dépôt des candidatures en Mairie
jusqu'au 03 Juin 2011 inclus**

Passage du Jury fin Juin 2011

Concours des Façades, Jardins et Quartiers Fleuris 2011 – Bulletin d'Inscription

Je désire participer au Concours des Façades, Jardins et Quartiers Fleuris 2011 organisé par la Ville de Méricourt

NOM : Prénom :

Adresse :

- ☐ CATÉGORIE 1 (IMMEUBLES SANS JARDIN, APPARTEMENTS)
- ☐ CATÉGORIE 2 (MAISONS À USAGE D'HABITATION DOTÉES D'UN JARDIN)
- ☐ CATÉGORIE 3 (COMMERCE ET ENTREPRISES)